

# LA TRANSYLVANIE

Organe du comité national

des Roumains de Transylvanie, du Banat et de Bucovine

## M. Georges Clémenceau pour les droits des Roumains

*M. D. Comsa, Vice-Président, vient d'adresser au nom du Comité des Roumains de Transylvanie, Banat et Bucovine, la lettre suivante à M. le Président du Conseil.*

Monsieur le Président,

Vous êtes le Premier parmi les grands Sauveurs de la Civilisation menacée par la barbarie allemande et touranienne. Vous avez contribué en première ligne que la France et ses alliés soient couvertes de Gloire immortelle. La France et toute l'Humanité civilisée sont heureuses.

Vous avez eu cette gloire grâce à votre confiance inébranlable dans le Droit.

Permettez-moi de vous rappeler au nom du Comité National des Roumains de Transylvanie et de Bucovine, le grand jour, quand nous avons eu l'honneur de vous demander si après la capitulation de la Roumanie, les Roumains de Transylvanie pourraient encore lutter en France pour leurs droits et pour le démembrement de l'Autriche-Hongrie. Tandis que d'autres conseillaient à la France un compromis avec l'Autriche, vous nous avez dit, que malgré les grandes difficultés et vos angoisses, votre foi dans la Victoire du Droit n'a pas faibli, que vous ne faites pas de compromis contre la liberté des peuples; que vous appuierez de toutes vos forces notre lutte pour la liberté des Roumains de Transylvanie, Banat et Bucovine et leur union avec la Roumanie. C'est le Droit qui a triomphé et notre Comité vous envoie, à vous, qui êtes le symbole du Droit et de la Force à son service, l'expression de sa grande admiration et de la profonde reconnaissance des Roumains.

15 Novembre 1918

6, avenue Matignon.

D. N. COMSA,  
*Vice-Président du Comité des Roumains  
de Transylvanie, Banat et Bucovine.*

# LA GIROUETTE MAGYARE

Les Roumains de Transylvanie et les principes du président Wilson

---

Au cours de cette guerre, les Magyars ont fêté bruyamment leur parenté avec les Bulgares. Parmi tous les alliés de l'Allemagne, aucun n'a manifesté avec autant d'ostentation, la fidélité à l'alliance allemande que les Magyars. Au moment où les Allemands étaient victorieux, les Hongrois estimaient que leurs maîtres allaient dicter la paix, et ils ne se contentaient plus de leur union avec l'Autriche — ils étaient devenus plus Prussiens que les Prussiens — ils étaient les protagonistes les plus acharnés du Mitteleuropa. Non seulement, ils ne désiraient pas se séparer de l'Autriche, mais en se faisant absorber par l'Allemagne, ils espéraient bénéficier de toutes les avantages qu'aurait l'Allemagne à la suite de l'écrasement des pays occidentaux. En effet, la foi dans l'invincibilité de l'Allemagne n'était nulle part ancrée plus profondément que dans l'âme de tout le peuple magyar. Cette foi dans les destinées de l'Allemagne a poussé le peuple magyar à une gallophobie et une anglophobie qui étonnait tout le monde qui l'approchait.

BCU Cluj / Central University Library Cluj

Le peuple magyar a manifesté si bruyamment ses sentiments envers l'Allemagne, qu'il ne voulait pas admettre l'écrasement de son idole. Il avait bien souvent rêvé de détrôner les Habsbourg, non pas pour se mettre en république, mais pour mettre à leur place un Hohenzollern. Le second fils de Guillaume II, Eitel (Attila) était leur roi rêvé. Imitant en cela leurs maîtres allemands, aussi fourbes et faux qu'eux, ils n'ont pas manqué de tenir toute prête une équipe d'assurance contre les accidents. C'est l'équipe dirigée par le comte Michel Karolyi, un des plus riches magnats de Hongrie. C'est l'équipe ententiste, qui se mettra en avant au cas où l'Allemagne serait battue. Et qu'est-ce que nous voyons ? On pousse ce magnat en avant, il a de fortes amitiés en Angleterre et en France, il va faire marcher ces amis puissants. Les Magyars n'ont même pas attendu la défaite complète de l'Allemagne pour lâcher non seulement le Mitteleuropa, mais même l'Autriche « maudite », cause de tous les malheurs. Les voilà donc les lâches agresseurs de la petite Serbie mués en champions de la liberté et de l'indépendance des peuples. Ils se réclament tapageusement des principes du Président Wilson. Ils veulent maintenant, après avoir été les complices de la plus abominable sauvagerie et barbarie, faire renaître

la légende du peuple magyar généreux et chevaleresque avec laquelle ils ont tant trompé le monde. Ils escomptent l'oubli et l'indulgence des vainqueurs, ils oublient qu'ils commettent une lâcheté de plus. Ils n'ont, comme les Allemands, que le respect de la force. Maintenant que la victoire s'éloigne des Allemands et sourit aux nations liguées contre la néobarbarie, ils se détournent d'elle et essaient de faire la cour aux vainqueurs. La caractéristique des peuples à âme basse, comme dit Renan est d'être cruels quand ils sont les plus forts, rampants et humbles, quand ils sont vaincus.

Ce n'est pas la première fois que le peuple magyar nous montre ce côté hideux de son âme. Ce comte Karolyi qui à l'heure actuelle fait tant de parade avec ses sentiments ententophiles au moment, où l'écrasement de la Russie paraissait assurer la victoire définitive de Guillaume II, déclara : « *Toute la race magyare, sans distinction de parti (sic) tient fidèlement à l'alliance avec l'Allemagne et continuera la guerre aux côtés de l'Allemagne contre les Alliés jusqu'à une conclusion victorieuse* ». Je pense qu'il suffit de relever cette déclaration pour que l'opinion publique dans les pays de l'Entente ne soit pas trompée par le grossier camouflage démocratique d'un comte magyar, chef de l'équipe d'assurance contre les accidents causés par la défaite allemande.

Le peuple roumain de Transylvanie avait élaboré il y a trente-sept ans, un programme politique sur les bases démocratiques les plus larges. Il n'a pas attendu la convulsion actuelle des peuples pour voir clair. Il a fourni une preuve de maturité politique en déclarant que *l'organisation internationale des peuples d'Europe, basée sur le principe moyenâgeux de la soumission du plus faible par le plus fort ne répond plus aux temps nouveaux. Cette organisation des états modernes a comme conséquence l'établissement entre les nations qui constituent l'Europe des différences et des classements. En impliquant les groupements des pays en grandes puissances qui peuvent décider du sort des petits peuples sans que ces derniers aient la parole aux congrès des grandes puissances, elle est pleine de dangers.* Cet état de choses renfermait les germes des guerres à venir et la course aux armements qui finiront par conduire l'Europe à la ruine.

Les chefs politiques des Roumains de Transylvanie, élevés au milieu des souffrances d'une oppression terrible ont affirmé, que les rapports entre les peuples pour qu'ils soient basés sur le principe de la justice ne peuvent être fondés sur des principes condamnés et abandonnés dans les relations entre les individus du même pays. Aussi longtemps

que le principe inauguré par la Révolution française n'est pas étendu aux unités nationales composant la Famille des nations, l'humanité ne sera pas heureuse. Les rapports entre les peuples et les rapports entre les individus du même peuple ne peuvent avoir comme base des principes différents; il est à craindre, que le maintien dans les relations internationales du droit du plus fort n'ait de répercussions fâcheuses sur les relations entre les individus du même pays, que la démocratie ne court des risques, si elle n'est pas étendue aussi aux relations internationales.

Ces principes ont été inlassablement préconisés par notre regretté Alexandre Mocsonyi, un grand juriste doublé d'un grand philosophe.

Le peuple roumain de Transylvanie a accueilli en 1861, avec un mélange de joie et d'angoisse, la fin de l'absolutisme autrichien. Il a cru que notre espoir est fondé, si nous admettons que nos oppresseurs magyars profiteront de la leçon reçue en 1849, et qu'ils vont s'amender en inaugurant un régime dont la base soit l'égalité de toutes les nationalités abritées sous la Couronne de St-Etienne. Les événements qui ont suivi ont démontré qu'aussi bien l'espérance que l'angoisse étaient fondées. Les Roumains ont accueilli avec calme le pacte de 1867 (Ausgleich, Riegyezès). Les destinées de la Hongrie étaient conduites par deux hommes aux idées larges, qui ont été à même de mesurer l'étendue du désastre provoqué par l'égoïsme exclusiviste national des Magyars en 1848. Deak et Eotvoes ont cru que les difficultés avec l'Autriche écartées, on peut procéder à l'organisation intérieure du pays sur des bases démocratiques.

L'élan du courant démocratique fut si grand, que les Croates qui avaient combattu contre les Magyars en 1848 et qui avaient obtenu carte blanche pour décider de leur sort, ont conclu avec les Magyars le pacte croate, lequel assure aux pays croate, slavon et dalmate une constitution autonome. On créa une loi confirmant l'égalité de toutes les nationalités. Cette loi assure le développement libre de toutes les nationalités, la langue nationale dans l'enseignement primaire et secondaire; la langue de chaque nationalité est la langue officielle dans les administrations des Comitats, des villes aussi bien que des tribunaux, dès qu'elle est la langue de la majorité des habitants. L'Eglise orthodoxe roumaine obtient une autonomie nationale. Tous les peuples poussés par un esprit libéral et sur le point d'oublier toutes les injustices du passé s'empressèrent et communièrent dans la haine commune contre les Allemands considérés comme l'ennemi universel de tous les peuples.

Le bruit des fêtes de fraternisation n'était pas encore calmé, quand

en 1870 éclata l'orage en Occident. Les peuples indignés de l'agression la plus monstrueuse dirigée contre le pays, auquel la nouvelle Hongrie devait tant (dans une audience accordée au leader tchèque Rieger, Napoléon III s'exclama : « Si je pouvais faire pour vous ce que j'ai fait pour les Magyars ! »), qui connaissaient dans les détails l'effort de de la France pour les libertés des Magyars — les victoires de la France en Italie retentissaient encore à leurs oreilles — crurent que le moment était arrivé pour acquitter une dette d'honneur. En effet, il fut offert à la Hongrie l'occasion unique non seulement de justifier le titre qui lui avait été accordé par la mystification la plus inconcevable de l'opinion publique en Occident, de nation noble et chevaleresque, mais d'avoir le bonheur rare de sauver la civilisation et l'humanité de près de cinquante années d'esclavage. Les peuples secondés à cette occasion par les sentiments de revanche de François-Joseph étaient les partisans de l'intervention. Une camarilla formée à la nouvelle des premiers succès prussiens et conduite par le même comte Jules Andrassy (père du comte Andrassy actuel) qui en 1848 condamné à mort par les bourreaux autrichiens et réfugié en France avait plaidé dans ce pays la « noble cause » de la nation hongroise, empêcha l'intervention. La Hongrie qui avait en mains le pouvoir d'empêcher le désastre de Sedan et la guerre actuelle, tenait dans ses mains, tout comme en 1914, le sort du monde.

Après 1871, on ne voulut plus rien entendre des libertés des nationalités, les lois qui les avaient garanties furent abolies de fait. Pour assurer leur hégémonie, les Hongrois, guidés par Jules Andrassy et Coloman Tisza (père du comte Etienne Tisza, auteur de cette guerre), conclurent l'alliance avec la Prusse qu'ils prirent comme modèle à suivre, et cherchant à la dépasser.

N'oublions pas que ce sont toujours les mêmes Hongrois qui se déguisent à l'heure qu'il est, en démocrates, ils sont les frères des Bulgares. Comme dit le poète Eminesco : « Les figurants ne sont pas les mêmes, mais la pièce est la même ». Il faut admettre que les Alliés se méfieront de leurs nouveaux amis et au moment du règlement des comptes, si les Magyars s'approchent d'eux pour les embrasser, ils reculeront avec horreur comme la victime devant l'assassin et ils leur appliqueront la sentence du proverbe allemand : « Mitgefangen, mitgehungen ». (On les a capturés ensemble, on les a pendus ensemble.)

T. VUIA.

# La Société des Nations

## Les Droits Intégraux des Nationalités et des Personnes

L'évolution du monde civilisé va vers la formation d'une Société des Nations ayant comme base le libre consentement des peuples. Mais la condition nécessaire de la création et de l'existence d'une telle Société est de donner aux individus et aux groupements sociaux qui la composeront la même base, c'est-à-dire la liberté.

Par conséquent, il faut d'abord reconnaître les droits intégraux civils et politiques de l'homme et de la femme. Ensuite il faut établir la liberté complète des peuples et le droit des nations de se gouverner comme elles désirent et d'être rattachés aux peuples qui sont de la même nationalité, avec lesquels elles ont une âme commune.

La Société des Nations ne pourra vivre sans l'existence de liens psychologiques entre les peuples qui la composeront.

Il y aura nécessairement dans une telle Société une force d'âme commune qui sera la base morale même des liens juridiques entre ces Peuples.

Mais cette âme commune qui implique la reconnaissance de la liberté et des droits intégraux de chaque peuple, ne peut exister que chez les Etats qui ont reconnu à leurs citoyens la liberté et tous les droits civils et politiques.

L'évolution de l'humanité part des petits organismes sociaux vers des organismes plus grands. Ces organismes sont composés d'individus et d'organismes plus petits. Mais un organisme social ne peut être que de même nature que les autres organismes plus petits dont il est formé. Dans les temps anciens, la nature des organismes sociaux était d'être basée sur l'autorité. Au moyen âge et dans les temps modernes jusqu'à la Révolution la base de tous les organismes sociaux a été l'autorité. L'évolution dans les anciens temps a été de l'organisme social plus petit comme la famille vers une société plus grande, la Cens.

L'association de ces derniers organismes a fait la Cité. L'Association des Cités a constitué l'Etat. Rome a imposé et fondé une union des Etats.

Mais partout, du commencement à la fin, les liens entre les différentes parties d'une société étaient imposés et basés sur l'autorité. Dans la famille tous les membres étaient sous l'autorité du chef, qui était le magistrat et le souverain de la famille. Les liens entre les familles et les Gentes qui formaient la Cité étaient imposés. Elles étaient sous l'autorité despotique des magistrats de la Cité. L'Etat imposait ses règles aux cités, gentes, familles et individus. Rome imposait aussi ses règles à toutes les nations et à tous les Etats dont l'Empire romain était composé.

Au moyen âge, le chef était le souverain de la famille. Les seigneurs féodaux avaient une autorité sans limites dans leur seigneurie. Lorsque des Etats se sont formés l'autorité des Souverains des Etats étaient sans limites sur les individus, les familles et les villes. Toutes les sociétés devaient se soumettre à leurs ordres et leur bon plaisir.

Après la Révolution française, et les différentes révolutions qui l'ont

précédée et suivie de près, tout a changé. Le principe de l'autorité, du despotisme, du bon plaisir est remplacé graduellement par les principes de la liberté, du libre consentement, de la justice et du respect des droits de chacun.

Le chef de la famille perd son autorité de magistrat qui décide sans recours. Des sociétés se forment par le libre consentement de leurs membres. L'entrée dans une société et la soumission à l'autorité corporative n'est plus imposée comme dans les anciennes *collegia* des Romains et les corporations de l'ancien régime. A l'intérieur des Etats, on reconnaît la liberté et les droits des individus. Ils sont libres de travailler comme ils veulent, de s'associer comme ils désirent, de penser, d'écrire librement. Il n'y a d'autres limites à l'action des individus et des sociétés que le respect des droits d'autrui.

Il est bien entendu que si on veut créer un organisme social plus grand qui se composera des différents Etats actuels, on ne peut pas imposer aux différents Etats l'entrée dans une société comme dans les anciens temps. Cette union doit se faire volontairement. Elle doit être basée sur le libre consentement.

La conquête de différents Etats pour les unir sous l'autorité du conquérant, comme a fait Alexandre le Macédonien à Rome dans les temps anciens, comme a fait aussi Charlemagne, et comme a essayé de faire Napoléon I<sup>er</sup> sans réussir, ne peut plus se faire à présent. Nous sommes arrivés à un tel stade de l'évolution de l'humanité, que l'union entre les individus et les différents organismes sociaux ne peut plus se faire que par le libre consentement. Cette union ne peut être basée que sur la justice et sur le respect des droits de chaque individu et de chaque groupement social. Mais si la nature de liaison entre les différents Etats est la liberté, il est impossible de faire cette union avec des Etats qui ne sont pas encore arrivés au degré de développement nécessaire pour avoir comme base, à l'intérieur pour l'Union entre les individus et les sociétés le libre consentement et les droits égaux. C'est pourquoi dans les pays qui se sont mis à la tête du mouvement pour la fondation de la Société des nations presque tout le monde commence à comprendre qu'il faut d'abord reconnaître des droits égaux dans la famille. Il faut consacrer l'égalité civile et politique des femmes. De même il faut reconnaître d'abord à l'intérieur de tous les Etats des droits civils et politiques égaux à tous ses membres, c'est-à-dire démocratiser tout à fait les Etats pour pouvoir faire partie d'une société des nations moderne c'est-à-dire basée sur le libre consentement. Ce serait un non sens qu'un Etat, petit ou grand, prétende d'être considéré comme égal des autres dans la grande Société des nations s'il maintient encore l'oppression, l'inégalité des droits à son intérieur soit dans les familles, soit en prétendant de maintenir sous le joug des nationalités contre leur volonté. Il faut libérer aussi les nationalités opprimées et les laisser s'unir à leurs nationaux. En résumé, dans l'humanité civilisée doit disparaître toute oppression. L'homme sera égal à la femme. Tous les citoyens seront égaux et libres de faire partie de l'Etat qu'ils désirent. Toutes les nationalités opprimées seront libérées.

La condition nécessaire de l'existence de la Société des nations moderne est la liberté, l'égalité civile et politique de la femme, les droits intégraux de tous les individus. La liberté et l'indépendance complète et leur rattachement au pays qu'ils désirent, des Alsaciens-Lorrains, Tchéco-Slovaques, Yougo-Slaves, Roumains de Transylvanie, Banat et Bucovine, Polonais, Arméniens, Syriens, etc.

COMSA

## La Question du Banat de Temeshvar (Temishana)

Au cours des pourparlers diplomatiques entre le Gouvernement de Bucarest et la Quadruple-Entente, pour la délimitation des futures frontières de la Grande Roumanie de demain, la Serbie souleva de légères contestations du côté de l'ouest du Banat. A cette occasion, notre rédacteur en chef, M. C. Mavrodin, a fait un exposé, à l'école libre des Hautes Etudes sociales au mois de juin 1915, dans une séance présidée par M. Painlevé, ancien président du Conseil. La question étant de nouveau d'actualité, nous publions un extrait de cet exposé :

Du fait que des Slaves se trouvent *clairsemés* dans le Banat occidental, le Gouvernement de Belgrade nous réclame une partie de cette province roumaine, soit parmi les trois districts, celui du Torontal. D'après la statistique hongroise de 1910, nous trouvons :

BANAT : Population totale, 1.582.133;

Populations slaves (Serbes-Slovaques-Ruthènes), 308.852;

Soit 19,5 % de Slaves, dans *tout* le Banat.

DISTRICT DE TORONTAL (objet du litige) : Population totale 615.150;

Populations Slaves (Serbes-Slovaques-Ruthènes), 215.880;

Soit un tiers de la population du Torontal (1).

D'un autre côté, il y a 300.000 Roumains en plein royaume de Serbie, dans la province de Timoc et 100.000 en Macédoine serbe.

Voici l'origine de l'immigration yougoslave en terre roumaine et de nos frères en Serbie : Comme partout où plusieurs races se touchent, il ne peut pas exister une ligne de frontières ethnographique parfaite, *absolue*, mais plutôt une zone intermédiaire, une sorte de zone tampon,

(1) Le nombre des Serbes qui dans le Banat tout entier ne dépasse le chiffre 284.329 âmes, soit 18 %, s'élève dans le département de *Torontal* au chiffre de 199.750.



composée des éléments voisins, de même le long du Danube et du fleuve Theiss (Tissa), lieu de rencontre des Slaves, des Hongrois et des Latins, par la nature des choses, la population se trouvera sensiblement mélangée.

Ce procès d'émigration causé par des guerres séculaires et par des raisons d'ordre économique, a fait d'un côté que des Magyars et des Slaves franchissent les deux fleuves pour s'infiltrer dans la masse de notre population du Banat occidental, et d'un autre côté, que des Roumains du Banat même et de Valachie passent en sens inverse le même Danube, en s'installant dans la Serbie Orientale (région de la rivière du Timoc). C'est la seule explication de la présence des 300.000 Slaves dans le Banat, et de 300.000 Roumains en territoire serbe.

Dès lors, la solution de ce litige devient aisée et, à notre avis, présente deux issues possibles : ou accorder au Roi Pierre le district du Torontal, et alors nous accorder à nous, Roumains, la région du Timoc, pour ne pas contrarier *le principe des nationalités* et en *bonne justice*; ou au contraire laisser à chacune de nos nations le soin de se décider à abandonner les co-nationaux. Notre préférence va naturellement à cette dernière hypothèse, laquelle — à part l'avantage d'offrir une *solide frontière*, le Danube, le plus grand fleuve d'Europe, — fait que, par une heureuse coïncidence, les sacrifices réciproques s'égalisent, car un nombre presque égal de Yougoslaves sera échangé pour le bloc roumain (1).

Pour ce qui est des Slaves dans le Banat et des Roumains en Serbie, nous croyons que la Paix une fois conclue, les Gouvernements respectifs pourront faciliter le déplacement de leurs nationaux. Etant donné que la domination étrangère entraîne toujours une forte émigration, il serait à souhaiter que dans une certaine mesure, chaque Etat, moyennant une assez forte indemnité destinée au rachat des terres appartenant aux étrangers quittant le pays, put y établir de nouvelles colonies peuplées par ses nationaux qu'il ferait venir de l'étranger. Ne fut-ce que cet échange, et notre point de vue devrait obtenir à coup sûr gain de cause. Mais en faveur de notre thèse viennent militer encore quatre puissants arguments :

a) RAISONS HISTORIQUES. — Le Banat colonisé par l'Empereur Trajan, après l'an 102, avec une population d'origine purement latinē, qui de l'an 1000 en 1915 n'aura pas subi moins de huit dominations étrangères, *ne verra aucune domination serbe*. Avant 1841, les Slaves

(1) Nous croyons savoir que cette manière de voir a été consacrée par le traité conclu entre les Alliés et la Roumanie, en août 1916.

ne donnèrent le moindre signe de vie dans le Banat. Leur nombre commença un peu à s'accroître au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand la frontière occidentale de cette province se trouvant ravagée par les fréquentes incursions des Turcs, Marie-Thérèse et Joseph II (1751-1779), les attirèrent par de nombreux avantages et privilèges. On établit ainsi des colonies slaves dans la masse de la population roumaine, avec l'obligation de servir de garde-frontière, et de défendre les confins de la maison des Habsbourg, contre les Musulmans.

Par conséquent, c'est à la population latine, *la plus ancienne et la plus nombreuse, qu'appartiendra le droit de posséder le Banat, et non aux quelques éléments étrangers épars, arrivés beaucoup plus tard.*

b) RAISONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE. — Encadré à l'Est par les monts de Transylvanie et les Carpathes, au Nord et à l'Ouest par les grands fleuves de Muresch et de la Theiss, et au Sud par le Danube, le Banat de Témeshvar constitue un quadrilatère qui jouit d'une *unité géographique. De l'unité géographique, résulte une parfaite unité économique*, car le réseau des rivières se dirigeant vers les trois grands fleuves, prend ses sources dans le massif de Transylvanie, *notre épine dorsale, habitée par la population la plus latine de l'ancienne Dacie*. Or, comme tout mouvement économique se poursuit le long des vallées, nous nous demandons comment l'on pourrait diviser le Banat en deux? Comment pourrait-on aliéner à une puissance étrangère, la bouche du Muresh, le considérable fleuve roumain qui, est aussi bien pour le Banat que pour la Transylvanie, le grand chemin qui marche, *l'artère économique, par où s'écoulent les produits de la Roumanie transcarpathique, vers la Theiss, le Danube et la Mer Noire?* La chose est impossible, attendu que toute division politique portera un coup mortel à la vie économique de cette riche province.

*L'unité politique s'impose, donc, comme la conséquence naturelle et fatale de l'unité géographique et économique.* Et l'élément roumain possédant ici une forte majorité par rapport aux Serbes, *qui ne sont que dans la proportion de 18 %*, c'est aux Roumains qu'on doit attribuer le Banat tout entier, pour s'unir à la Roumanie.

c) RAISONS STRATÉGIQUES ET POLITIQUES DES SERBES. — Belgrade est une ville frontière, et les Serbes désirent posséder l'autre rive danubienne, c'est-à-dire s'approprier le sud-ouest de notre Banat pour faire, disent-ils, un rempart stratégique à leur capitale. L'objection nous semble facilement réfutable. Les quelques kilomètres de plaines (inondées d'ailleurs en face de Belgrade, la plus grande partie de l'an-

née), ne mettront pas cette ville à l'abri, car en cas d'un conflit armé serbo-roumain, elle pourrait facilement être atteinte en moins d'un quart d'heure, par une escadrille d'avions ou de gros canons.

Tout en ne nous permettant pas de donner de conseils à nos glorieux voisins, nous ne saurions exclure l'hypothèse de remplacer Belgrade fortement endommagée (1), par une capitale plus centrale et mieux appropriée aux nouvelles frontières, issues de la guerre balkanique et de la paix future.

Attendu que les grands fleuves constituent une parfaite *frontière naturelle*, ce même argument pourrait être invoqué en faveur de notre thèse. La Theiss et le Danube seront d'excellentes frontières, non seulement pour le Banat roumain, mais encore pour la Roumanie toute entière.

D'ailleurs, si jusqu'à présent il n'y a pas eu aucun conflit entre les Roumains et les Serbes, espérons que dans le monde futur où règnera le Droit, il n'y en aura pas non plus. C. MAVRODIN.

## AUTOUR D'UNE CALOMNIE

Un Procédé Byzantin  
BCU Cluj / Central University Library Cluj

Lettre adressée à M. Paul Bratashano, Vice-Président de fait de la Colonie roumaine, 114, avenue des Champs-Élysées.

Monsieur,

Dans le numéro du 19 septembre du journal « La Roumanie » dont vous êtes propriétaire, M. Th. Ionesco avait publié un article concernant des inexactitudes à mon adresse. Il prétendait, contrairement à ce que j'ai toujours soutenu et écrit que j'eusse affirmé dans un article que je me contente de l'indépendance de la Transylvanie, que les Roumains transylvains tromperaient les Alliés par leurs intentions qu'une fois indépendants ils s'uniraient à la Roumanie, ce qui serait contre la volonté des Alliés. Ces inexactitudes auraient pu être le résultat d'une erreur regrettable de la part de M. Th. Ionesco et de la Rédaction du journal qui les a laissées publier. Mais lorsque la Rédaction de « La Roumanie » a refusé de publier la rectification où je montrais avec des citations de mon article, que j'ai soutenu toujours l'union avec la Roumanie et que les affirmations qu'on me prêtait étaient inventées, j'ai compris que j'avais affaire à une calomnie dont la source était dans la rédaction même du journal « La Roumanie ».

(1) L'illustre historien serbe, M. Grégoire Yakchitch, affirmait récemment « que Belgrade se trouve détruite pour les deux tiers ».

D'après ce que j'ai entendu qu'il s'est passé dans la séance de la colonie roumaine de mardi passé, 5 novembre, j'ai compris aussi que vous êtes personnellement l'auteur moral de cette calomnie et d'autres.

En effet, dans cette séance, M. L. Catargi affirme qu'à côté du conseil de l'unité nationale roumaine, il y a une chapelle qui demande l'indépendance de la Transylvanie et le plébiscite — c'est le comité de Transylvanie. Une voix de la salle crie : avec M. Comsa.

Il aurait été loyal, de la part de M. Catargi, de protester et de dire que M. Comsa n'a pas soutenu l'indépendance de la Transylvanie et le plébiscite s'il le savait; s'il ne le savait pas, il aurait dû dire qu'il ne peut pas affirmer que M. Comsa a soutenu de pareilles choses.

Il y a à Paris, un comité national des Roumains de Transylvanie et de Bucovine, créé le 30 avril, qui depuis six mois publie la revue « La Transylvanie ». Ce comité est une association reconnue conformément à la loi française qui a obtenu que les Roumains d'Autriche-Hongrie irrités ne soient plus considérés en France comme ennemis, qui a obtenu leur libération des camps de concentration, la levée des sequestres sur leur avoir. Ce comité a recruté des soldats pour la légion transylvaine avec l'autorisation du ministère de la Guerre (vous trouverez tous les détails dans « La Transylvanie n° 12, 1<sup>er</sup> novembre 1918 »).

Ce comité a existé avant la création du conseil de l'unité nationale. Il n'a jamais été dissous; il existera jusqu'à l'union de la Roumanie transcarpathique au royaume, parce que son existence a été et est encore une nécessité politique. Le conseil de l'unité nationale ne peut représenter officiellement comme organe politique ni la Roumanie ni la Transylvanie.

Le royaume de Roumanie a ses représentants officiels. Naturellement, que le nouveau gouvernement de Roumanie, après avoir dénoncé le traité de Bucarest et repris son rôle d'allié des autres pays de l'Entente, peut représenter aussi la Transylvanie, le Banat et la Bucovine, parce qu'alors vit un autre traité fait par le gouvernement du royaume de Roumanie qui était d'accord avec les Roumains d'Autriche-Hongrie, par lequel l'Entente nous garantit la liberté de la Transylvanie, du Banat et de la Bucovine, et leur union avec la Roumanie. En aucun cas, un conseil composé de plus de deux tiers d'hommes politiques de l'ancien régime roumain où se trouvent aussi deux grands Roumains d'Autriche-Hongrie ne peut représenter la Roumanie transcarpathique. Le parti de l'unité nationale est une coalition de quelques personnalités politiques éminentes des deux anciens partis du royaume, qui prétendent

représenter ces partis. Nous nous réjouissons que cette coalition soit reconnue comme l'interprète le plus autorisé des aspirations séculaires des Roumains vers la liberté et l'union de tous les pays roumains. Comme tel, cet organe aura une grande autorité morale. Mais il ne peut être un organe officiel qui pourrait représenter la Roumanie transcarpathique à l'instar du gouvernement tchéco-slovaque ou du conseil yougo-slave. En tout cas, c'est une question d'appréciation qui appartient exclusivement au comité transylvain; c'est à lui qu'incombe de voir s'il doit s'effacer ou non devant le conseil de l'unité nationale roumaine. Jusqu'à présent, le comité national des Roumains de Transylvanie a fait tout le possible pour travailler d'accord avec la colonie roumaine et le conseil de l'unité nationale. Je ne comprends pas que vous vouliez lui imposer la dissolution.

Mais ce qui n'est pas permis, c'est de calomnier ses membres, parce qu'ils n'ont pas la même opinion que vous sur la nécessité de leur comité et même sur d'autres questions relatives à de certains territoires roumains de l'ancienne Autriche-Hongrie. Votre devoir était d'expliquer à la colonie roumaine que M. Comsa n'a jamais demandé le plébiscite, qu'il n'a pas été demandé par aucun membre du comité transylvain et que tous les membres de ce comité demandent l'union de la Roumanie transcarpathique au royaume. Vous savez cela, parce qu'en qualité de Directeur de « La Roumanie », vous aviez lu ma rectification. Vous avez lu « La Transylvanie ». Je vous mets au défi de trouver une ligne dans cette publication où on soutient le plébiscite. En ce qui concerne l'indépendance, moi personnellement, je ne l'ai pas soutenu; M. Vuia a soutenu l'union en première ligne et subsidiairement, l'indépendance de la Transylvanie, pas comme but, mais comme moyen d'arriver à l'union qui est le but. Vous connaissez bien le mot de Basile : Calomniez, il en restera toujours quelque chose. C'est pourquoi, après avoir calomnié dans le journal « La Roumanie », vous n'avez pas publié la rectification. A présent, vous profitez que certains, gens superficiels qui ignorent la question, ne lisent pas, vous arrangez une comédie pour que cette calomnie reste dans les procès-verbaux de la colonie.

Je proteste contre la calomnie et contre le procédé byzantin employé, et j'espère que cette fois vous aurez la loyauté de lire cette lettre à la colonie en séance publique — de la laisser aux archives — parce que c'est ma défense contre les calomnies. Et si vous m'annoncez, je viendrai pour cette fois à la séance de la colonie pour entendre votre réponse et pour discuter publiquement, avec n'importe qui, l'attitude

du groupe dont je fais partie et du votre dans la question nationale. Il faut discuter loyalement et voir qui est en erreur. Il ne faut pas calomnier sournoisement.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

D. N. COMSA.

---

## PROCÈS-VERBAL

---

(Séance du 3 août 1918)

La séance est ouverte à 9 h. 30, sous la présidence du D<sup>r</sup> Jean Cantacuzène.

... M. Draghicesco, annonce qu'il a reçu par l'intermédiaire de M. Franklin-Bouillon, deux chèques de 10.000 francs chaque, qui n'ont pas été sollicités.

D. Comsa, demande d'établir certaines règles pour l'emploi des fonds. Dorénavant tous les fonds doivent être versés au caissier, M. Tisca. Pour les dépenses il faut qu'elles soient ordonnancées par le président et le secrétaire général. Pour les dépenses plus importantes l'avis préalable du Comité est absolument nécessaire. Les fonds que M. Draghicesco a reçu en tant que représentant du Comité, appartiennent à ce Comité. Il faut que M. Draghicesco qui a reçu des sommes d'argent et qui a fait des dépenses, présente ses comptes en règle pour la vérification, à une commission. Il propose comme membres dans la Commission des comptes, MM. Vuia, Pangrati et Mironesco.

Le D<sup>r</sup> Cantacuzène demande aussi qu'on présente des comptes en règle pour le passé et qu'à l'avenir les dépenses soient faites à la suite des approbations données de la manière montrée par M. Comsa.

D. Draghicesco, désire aussi présenter des comptes le plus possible. L'assemblée admet en entier les propositions de M. Comsa.

Le président demande à M. le député Franklin-Bouillon, président de la commission des affaires étrangères et ancien ministre, quelle démarche doit être faite par le Comité national des Roumains de Transylvanie et de Bucovine, pour arriver à être reconnu comme organe politique officiel de la Roumanie-Transcarpathique.

M. Comsa ajoute : Une telle reconnaissance est nécessaire surtout à présent, lorsque après l'écrasement et la capitulation de la Roumanie à cause de la trahison russe, malheureusement, elle est considérée officiellement comme neutre et par conséquent ses représentants ne pourraient prendre part au conseil des alliés.

Mais la Roumanie-Transcarpathique doit être considérée comme l'alliée de l'Entente et comme puissance belligérante, parce que beaucoup de ses fils luttent dans les rangs des armées de l'Entente, et parce que la

légion Transylvaine est prête en Italie. Elle sera prête dans le plus bref délai en France, où l'on attend aussi un grand nombre de légionnaires transylvains d'Amérique.

M. Franklin-Bouillon, répond : en fait le Comité des Roumains de Transylvanie et de Bucovine est reconnu parce que ses membres ont eu la permission du ministère de la guerre de recruter parmi les prisonniers des soldats pour la légion transylvaine. De plus, le gouvernement français a aidé et aidera encore même avec des fonds la propagande de ce Comité, dont le but fait partie des buts de guerre de l'Entente.

D. Draghicesco, remercie M. Franklin-Bouillon, parce que grâce à lui le Comité Transylvain a pu travailler pour la cause de la nation opprimée de Roumanie-Transcarpathique. Il rappelle aussi le concours qui nous a été donné par M. Louis Marin, député de Nancy.

M. Franklin-Bouillon, montre que si lui et son collègue Louis Marin, ont offert leurs concours au Comité des Roumains de Transylvanie et de Bucovine en réalité ils ont combattu pour la cause générale, qui est la lutte pour la libération des peuples. Il demande aux Roumains du royaume de s'unir à leurs frères irrédents, d'oublier les querelles des partis de Roumanie, pour que toutes les forces unies soient dirigées vers un seul but : la libération des Roumains opprimés et l'union de tous les Roumains. Mais il montre en même temps qu'un organe officiel qui pourrait représenter la Roumanie-Transcarpathique doit être composé en grande partie des Roumains d'Autriche-Hongrie. Il faudrait faire le plus vite l'organisation définitive pour que le Comité des Roumains de Transylvanie et de Bucovine puisse suivre de près le Comité Tchéco-slovaque qui est presque reconnu comme organe officiel.

M. Comsa montre que dans le Comité national transylvain, les citoyens de Roumanie doivent être reçus individuellement, non pas comme une délégation du Comité de la Colonie Roumaine, ce qui changerait le caractère du Comité transylvain qui doit représenter seulement la Transylvanie, le Banat et la Bucovine. Le royaume de Roumanie peut-être représenté officieusement par la Colonie, mais officiellement il ne peut-être représenté que par le gouvernement roumain.

On ne pourrait faire un Comité irrédent du royaume de Roumanie, qui le représente officiellement en France, que si ce pays retire son ministre de Jassy, ce qui n'est pas à désirer.

M. Franklin-Bouillon approuve la manière de voir de M. Comsa et soutient que les Roumains d'Autriche-Hongrie doivent être représentés officiellement en France par un Comité purement transylvain qui pourrait toutefois avoir le concours des quelques personnalités du royaume. Il conseille que ce comité ait une délégation permanente dans le comité des nations opprimées.

M. Draghicesco montre que dans la séance précédente on a nommé pour représenter le comité transylvain dans le Comité des nations opprimées : MM. D<sup>r</sup> Cantacuzène, D. Comsa, D. Draghicesco, N. Titulesco et T. Vuia.

M. Franklin-Bouillon approuve et conseille que le comité transylvain

travaille d'accord avec ses frères du royaume, et le comité franco-roumain sera le terrain neutre, où tous se rencontreront.

Le président demande de nouveau à M. Franklin-Bouillon qu'elle est la voie pour arriver à ce que le comité national soit reconnu officiellement.

M. Franklin-Bouillon répond, qu'il faut adresser une lettre à M. le Ministre des Affaires Etrangères et lui montrer l'œuvre de ce comité. Après cela il sera reconnu officiellement par une déclaration du gouvernement.

M. Draghicesco montre qu'il faut faire les démarches nécessaires pour obtenir la concentration de tous les prisonniers roumains dans un seul camp pour éviter le contact dangereux des Hongrois.

La séance est levée à 11 heures.

---

*Séance du 3 novembre 1918, 103, rue La Boëtie.*

La séance a été ouverte à quatre heures et demi par M. Vuia, vice-président.

M. Vuia rappelle que depuis six semaines, le Comité a décidé la publication des procès-verbaux des séances des 1<sup>o</sup> et 3 août, desquels on peut voir la reconnaissance officieuse du comité national. Il s'étonne qu'on n'ait pas exécuté cette résolution et il demande la publication immédiate.

M. D. Draghicesco s'y oppose en soutenant que cette publication pourrait froisser le conseil national de l'unité roumaine. Pour éviter cette friction, il faudrait encore retarder cette publication.

M. Comsa ne voit point que des procès-verbaux où l'on constate que nous étions près d'avoir la reconnaissance des pouvoirs publics à l'instar des Tchéco-Slovaques et que les formalités pour la légion transylvaine étaient prêtes depuis longtemps, pourraient froisser le comité de l'Unité nationale, du moment qu'on ne dit que la vérité. Il croit que c'est dans l'intérêt de la vérité de savoir que la voie que le comité transylvain a suivie, lui a été suggérée par de hautes autorités juridiques françaises comme seule voie qui devait mener à la reconnaissance d'un organe politique transylvain qui pourrait représenter dans les conseils des Alliés au moins les Roumains transcarpatiques en l'absence de la représentation du royaume de Roumanie pendant sa neutralité.

L'Assemblée à l'exception des voix de MM. Draghicesco et Bortès vote pour la publication immédiate.

M. D. Draghicesco donne sa démission de secrétaire général et membre du comité.

L'Assemblée générale accepte cette démission et nomme comme secrétaire général M. Vuia.

On lit l'article programme rédigé par M. Comsa dans son article pour la revue « La Transylvanie » la libération de la Roumanie transcarpatique et son union avec la Roumanie.

On approuve ce programme à l'unanimité.

L'Assemblée décide aussi la publication de la lettre que M. T. Vuia a adressé à M. Take Ionesco. Président du conseil national de l'Unité rou-



maine, avec une modification d'où il ressortira d'une façon encore plus explicite que l'union de la Transylvanie et la Roumanie étant le but et l'indépendance seulement le moyen, il s'agit d'une simple formalité pour nous conformer aux principes du président Wilson, parce que en réalité, nous nous sommes conformés d'avance à ce principe, lorsque la Roumanie a obtenu par le traité avec l'Entente, du mois d'août 1916, l'union au royaume de Roumanie, de la Transylvanie, du Banat et de la Bucovine. Alos, le gouvernement de Roumanie, avant de conclure le traité, a pris en secret, l'avis et l'assentiment des Roumains de Transylvanie, Banat et Bucovine par leurs représentants les plus qualifiés

M. D. Draghicesco, bien que démissionnaire, proteste contre cette publication et prie le comité de tenir dorénavant ses séances dans un autre endroit et non plus à son domicile. On fixe le lieu de la prochaine réunion, 34, rue des Vignes, au domicile de M. C. Mavrodin, rédacteur en chef de la revue *La Transylvanie*

M. C. Mavrodin est nommé membre du Comité national.

## Le Comité d'action des Roumains de Transylvanie, du Banat et de Bucovine à Rome

BCU Cluj / Central University Library Cluj

*Aux Roumains de Transylvanie, du Banat, de Crishana, de Maramuresh et de Bucovine résidant en Italie.*

Frères Roumains,

Nous avons souffert longtemps toute sorte d'injustices et d'humiliations de la part des Hongrois et des Allemands d'Autriche sur le sol de nos ancêtres. Les empereurs en récompense de notre dévouement et de notre fidélité, nous ont livrés entièrement à eux, et ceux-ci, avec leur aide, se sont considérés en maître chez nous. Ils nous ont pris nos biens, tous nos moyens d'existence et voyant que nous résistons quand même ils ont résolu de nous ravir notre langue et notre foi.

Nos aïeux se sont soulevés de tous les coins des pays roumains contre les oppresseurs : la ruse des empereurs et des Allemands les ont empêchés de secouer leur joug, et les chefs ont été brûlés vifs ou roués.

Il s'est trouvé des hommes braves par la parole et par l'écrit pour implorer justice à l'empereur et aux grands des Hongrois et des Allemands : ils ont été condamnés à de lourdes amendes et à des peines encore plus lourdes, tandis que le peuple a été bafoué, frappé et traité avec des balles pour son amour envers ses chefs, envers sa langue et sa foi, avec amertume dans l'âme, il s'est vu forcé de continuer à porter sa croix.

Dans le but d'assurer pour toujours leur domination contre nous, les Hongrois, aidés par les Allemands ont déchaîné la guerre actuelle.

Nous, tout comme les autres nationalités opprimées d'Autriche-Hongrie, avons été forcés de partir en guerre contre nos intérêts, laissant derrière nous

entre les mains de l'ennemi tout ce que l'homme a de plus cher dans le monde : nos femmes et nos enfants, nos mères et nos sœurs, nos vieillards impotents.

Et savez-vous quelle fut la récompense ?

On ferma nos écoles en leur substituant des écoles hongroises et allemandes ;

Ils ont pris nos enfants et ils les ont emmenés du fond de la Hongrie pour que leur trace disparaisse ;

Ils ont pillés les maisons et les fermes roumaines en laissant mourir de faim les vieillards, les femmes et les enfants ;

Ils ont insulté nos femmes et nos sœurs qui demandaient de nos nouvelles aux autorités ;

Ils ont arrêtés et amenés tous ceux qui étaient capables de porter la bêche ;

Ils les ont forcés de creuser des tranchées en les laissant ensuite mourir de faim, de froid et de maladie ;

Ils ont rempli les prisons de prêtres et d'instituteurs roumains en les accusant de haute trahison, ils les ont battus, torturés, et ils ont pendu beaucoup d'entre eux sans jugement ;

Ils ont trainé devant les tribunaux jusqu'aux femmes des chefs roumains sous le prétexte qu'elles auraient bien reçu l'armée roumaine, lorsque celle-ci pénétra en Transylvanie.

En un mot ils nous ont traités de telle manière, que Dieu seul sait ce que nous trouverons, lorsque nous rentrerons dans nos foyers.

Beaucoup parmi nos combattants ont compris cependant qu'ils ne doivent pas combattre pour la cause de l'ennemi de la race roumaine, ils ont jetés bas les armes et ils sont passés chez les amis des Roumains. C'est ainsi qu'ont agi beaucoup de nos frères sur le front russe — au temps, où la Russie ne nous avait pas encore trahis — ils ont agi ainsi sur le front italien et surtout sur le front roumain.

Mais ils ont compris quelque chose de plus : ils ont compris leur devoir de prendre les armes contre leurs oppresseurs, aux côtés de la Roumanie et des Puissances Alliées, parce qu'ils se sont rendu compte, que la victoire ne peut se tourner que du côté de celles-ci et qu'avec leur victoire suivra aussi la liberté pour nous, notre union avec la mère-patrie, avec la Roumanie.

C'est pourquoi, dès le début de la guerre de la Roumanie tous les Transylvains, tous les hommes du Banat, de Crishama, de Maramuresh et de Bucovine, réfugiés en Roumanie, se sont enrôlés dans l'armée roumaine se couvrant de gloire dans la vallée de l'Olt et de Jiu, à Predeal et en d'autres lieux, où ils se sont trouvés face à face avec les Hongrois et les Allemands.

Après qu'une partie de la Roumanie fût envahie par les hordes germano-turco-mongoles, par suite de la trahison russe, les prisonniers de guerre et les déserteurs roumains de Transylvanie, du Banat, de Crishama, de Maramuresh et de Bucovine se trouvant en Russie se sont groupés en légions sous le drapeau roumain et ils se sont précipités au secours de la Roumanie, au secours de ceux qui s'étaient sacrifiés pour notre libération du joug austro-magyar.

Ceux-ci à leur tour se sont conduits en vrais héros à Maraseshti et ailleurs, lieux demeurés inoubliables par la bravoure des Roumains de partout, en se couvrant d'honneur et de gloire.

Une partie des nôtres, se trouvant en Russie, une trentaine de mille, prêts à partir eux aussi au secours de la Roumanie, ne purent arriver à son secours à cause de la révolution russe. Ils se sont malgré cela rassemblés en Sibérie et ils se sont unis avec les Tchéco-Slovaques et ils combattent, toujours pour notre cause et pour la justice et la liberté dans le monde, aux côtés des braves légions tchéco-slovaques.

Frères Roumains,

Mais nous non plus, Roumains de Transylvanie, du Banat, de Crishama, de Maramuresh et de Bucovine, nous trouvant en Italie, n'avons voulu rester au-dessous d'eux. Depuis trois mois flotte dans la zone de guerre le drapeau de « la légion roumaine irrédente d'Italie », autour duquel s'est réuni un bon nombre de braves imbus de l'amour de la race, aux temps où l'on ignorait, que l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie seraient défaites si vite et si bien qu'elles auraient été forcées de demander grâce à l'Angleterre, à la France, à l'Italie et à l'Amérique. Aujourd'hui la Bulgarie est hors de combat, pendant que l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Turquie mendient la paix.

Mais jusqu'à la paix il y a encore du chemin.

Toutes les barbaries qu'ils ont commises en Belgique, en France, en Serbie, dans le Montenegro, en Italie et en Roumanie doivent être vengées, il faut venger toutes les injustices, que nous, et les autres nationalités non-allemandes et non-magyares d'Autriche-Hongrie avons souffertes, avant qu'on puisse parler de paix.

Les Puissances Alliées ont décidées le démembrement de l'Autriche-Hongrie et la libération des nationalités du joug germano-magyar. Nous Roumains, libres sur notre sol, nous serons unis avec la Roumanie et nous constituerons ce fier et puissant pays, comme il convient que ce soit le pays fondé par notre brave ancêtre Trajan il y a près de 2000 ans.

Frères Roumains,

Notre ennemi séculaire, l'Autriche-Hongrie se meurt, elle attend le coup de grâce.

On le lui donnera.

Il convient cependant que nous prenions part à ce coup.

Le gouvernement italien en bon père nous a rendu cette participation possible.

Il nous a permis de nous organiser en légions sur la terre sainte de l'Italie, de partir pour la libération de notre bien ancestral du même sol, d'où sont partis les légionnaires romains pour occuper les contrées habitées par nous aujourd'hui entre la Tisa et le Dniestre.

Il a mis à notre disposition tous les moyens nécessaires pour atteindre ce but.

Il a nommé commandant de notre légion un grand ami des Roumains, le général de brigade *Lucien Ferigo*, le héros commandant autrefois la glorieuse brigade *Sassari*, blessé dans la guerre d'Abyssinie.

Assemblez-vous tous autour du drapeau de la légion roumaine irrédente

d'Italie, pour que nous ne nous trouvions pas dans cette lutte pour notre libération et celle des peuples, inférieurs aux Tchéco-Slovaques, aux Polonais et aux Yougo-slaves et inférieurs à nos frères légionnaires de Roumanie et de Russie.

Assemblez-vous pour planter le poignard dans le cœur de nos bourreaux séculaires.

Accourez tous sous le drapeau de notre légion, rentrons chez nous en passant sur les cadavres de ceux qui ont insulté nos femmes, nos sœurs, nos mères et nos enfants, tous les nôtres depuis les époques les plus reculées.

Venez tous, serrez vos rangs sous notre tricolore pour que ensemble avec l'armée italienne nous allions à Budapest et à Vienne, où nous rencontrerons les armées roumaines *qui repartent en guerre pour leur libération et pour la notre.*

Venez tous pour que nous ne manquions pas, justement nous parmi ceux qui forgent l'arme à la main la grande Roumanie, la Roumanie de tous les Roumains.

Prenez les armes, cette fois-ci pour notre cause et montrez-vous dignes descendants de Trajan et de ses légions, avec lesquelles il a conquis les belles régions des Carpathes et des bouches du Danube.

Ceux de chez nous vous attendent, les Roumains de la Roumanie étranglée vous attendent, eux aussi.

N'oubliez pas le sacrifice fait par la Roumanie pour notre libération. En suivant le chemin tracé par Michel le Brave elle a tout bravé, elle a sacrifié les meilleurs de ses fils et elle est prête à sacrifier encore pour la réalisation de notre rêve à tous, de notre unité nationale.

Suivez l'exemple donné par le grand roi, notre roi à tous, Ferdinand I<sup>er</sup>, qui n'a pas hésité à partir à la tête de ses belles armées roumaines pour exécuter le testament de Michel-le-Brave et le désir de tous ses sujets d'aujourd'hui et de demain.

Partez avec la confiance que le général, qui a conduit à la gloire et à la victoire la brigade Sassari, saura conduire par le même chemin notre légion aussi.

Toute la race roumaine sera fière de nous et elle bénira notre action. tandis que nous pourrons dire contents dans l'âme : « Nous aussi nous avons posé une pierre aux fondations de la grande Roumanie. »

Rome, octobre 1918

SIMION MANDRESCO  
Professeur à l'Université de Bucarest,  
Président du Comité d'action des Roumains irrédents.

---

## Déclaration du député transylvain A. Vaida à la chambre hongroise

A. VAIDA. — Le moment n'est pas arrivé d'établir l'équilibre de la guerre mondiale, car on ne peut pas encore prévoir ses conséquences bonnes et mauvaises. Mais, dès maintenant, on peut constater le triomphe du grand principe de Wilson, qui revendique l'égalité des droits pour toutes les nations. C'est le plus grand évènement du monde après l'avènement du christianisme.

HOCK IANOS. — Vous avez raison.

A. VAIDA. — Nous, les représentants des petites nations, nous avons suivi avec inquiétude l'attitude qu'on prend chez nous dans cette question, et nous avons eu une explosion de joie quand nous avons appris le départ de la note de la monarchie pour Washington. *Désormais, nous ne sommes plus des nationalités, mais des nations.* On ne peut plus traiter de si grandes questions avec un égoïsme étroit.

Les représentants de la nation roumaine ont décidé de prendre une attitude vis-à-vis des principes de Wilson, et ils portent à la connaissance de l'honorée Chambre la déclaration suivante :

« Le Comité exécutif du Parti National roumain de Hongrie et de Transylvanie, dans sa séance du 12 octobre, tenue sous la présidence de Téodor Mihali, ayant discuté la situation politique et extérieure, est tombé d'accord pour formuler cette déclaration :

« Etant donnée la situation créée par la guerre mondiale, le Comité exécutif du Parti National roumain, comme organe politique de la nation roumaine de Hongrie et de Transylvanie, constate que les résultats de la guerre justifient entièrement les aspirations séculaires du peuple roumain vers sa pleine liberté nationale. En vertu du droit des nations de disposer librement d'elles-mêmes, droit que le Gouvernement magyar lui-même reconnaît maintenant dans son offre d'armistice, la nation roumaine de Hongrie et de Transylvanie déclare vouloir user de ce droit et demande que, d'une manière tout à fait libre et en dehors de toute ingérence étrangère, elle puisse décider de la forme d'Etat qu'elle doit prendre et de ses relations coordonnées dans le rang des nations libres. (*Grand bruit à droite et à gauche.*)

L'organisation nationale de la nation roumaine de Hongrie et de Transylvanie, ne reconnaît ni à ce Parlement ni à ce Gouvernement, le droit de la représenter et, pas plus qu'à aucun autre organe étranger, elle ne reconnaît le droit de représenter, au congrès général de la paix, les intérêts de la nation roumaine de Hongrie et de Transylvanie, elle ne peut, en effet, confier la défense de ses intérêts qu'aux facteurs nommés par sa propre assemblée nationale. — » (*Grand bruit.*)

LE PRÉSIDENT. — Je ne veux pas entrer en discussion avec monsieur le député, mais j'attire son attention sur le fait qu'un député n'a pas le droit de se mettre en contradiction avec la constitution.

A. VAIDA continue à parler au milieu d'un bruit énorme causé par les interruptions.

« A l'heure actuelle personne, en dehors du comité exécutif du Parti National, issu du sein de l'assemblée nationale, n'a le droit de parler ni d'agir au nom de la nation roumaine et toutes les décisions et stipulations qui seraient faites sans l'approbation de ce comité, nous les déclarons nulles et non obligatoires pour la nation roumaine. » (Bruit énorme).

SZTERENYI JOZSEF, ministre du commerce, frappe du poing sur la table.

SZILAGYI LAJOS crie : Parlez donc maintenant !

A. VAIDA continue : Après des luttes et des souffrances séculaires, la nation roumaine de la monarchie austro-hongroise, attend et prétend obtenir la réalisation de ses droits inaliénables et imprescriptibles.

A. VAIDA ne veut pas entrer en polémique, mais il veut faire simplement quelques réflexions. Wekerlé a dit que les points de M. le président Wilson n'entraient pas en conflit avec notre point de vue traditionnel.

JURIGA NANDOR (Slovaque). — Ah ! Ah ! Ah !

A. VAIDA. — D'autre part, Tisza a déclaré que l'état des choses, ici, est en consonance avec les points de M. Wilson et que la réalisation de ceux-ci ne demande aucune modification de l'état actuel des choses.

ETIENNE POP. — Suprématie, hégémonie. Il faut y renoncer désormais.

A. VAIDA. — Entre les points de M. Wilson et les principes développés hier ici, il y a un abîme.

Il n'y a pas de démocratie, tant que la question nationale n'est pas résolue. A l'interruption de Hocky, qu'il n'y aura pas de paix sans le suffrage universel, Tisza a répondu qu'il introduira le suffrage universel, s'il est contraint, mais pas volontairement.

JURIGA NANDOR. — Voilà encore une question !

A. VAIDA. — Depuis 1910, chaque fois qu'il prenait la parole à la chambre, il était menacé par Tisza. Le ministre président Wekerlé est un adversaire agréable, mais Tisza l'est davantage. J'ai été toujours au courant de sa politique et s'il a dit hier que nous avons travaillé avec grand appareil à gagner l'étranger à notre cause, nous devons reconnaître que c'est le comte Tisza lui-même qui a rendu, par cette déclaration, le plus grand service à notre cause. Sa politique, comme celle d'Apponyi et de Banffy, a eu pour but l'écrasement des nationalités. Rien ne nous a mieux servi que cette politique et tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que Tisza soit nommé *ministre des Affaires étrangères* et qu'il représente la Hongrie au congrès de la paix. Son discours d'hier a rendu à notre cause un service plus grand que notre activité pendant ces derniers dix ans.

*Des partisans de Karolyi* crient : C'est incroyable !

A. VAIDA. — Wekerlé suit une politique d'égoïsme vis-à-vis du Parlement, vis-à-vis du pays et vis-à-vis du monde entier. Il devrait savoir que, pendant que les pères et les fils des Roumains versaient leur sang sur les champs de bataille, leurs mères remplissaient les prisons hongroises.

Ces paroles provoquent un bruit énorme. Les ministres Szterenyi et Zichy vont à leur place et crient à Vaïda :

— *Tu mens, tu mens!*

ETIENNE POP. — *Il ne ment pas!*

COMTE A. ZICHY. — *Il ment!*

A. VAIDA s'adressant au président : *On a dit que je mentais.*

Le baron SZTERENYI. — *Je dis encore que tu mens!*

A. VAIDA. — *J'apporterai donc des preuves.*

ETIENNE POP. — *Beaucoup d'adolescents de 16 ans sont en prison.*

A. VAIDA. — *La femme du D<sup>r</sup> Valeriu Braniste a été emprisonnée pendant huit mois. Et avec elle encore quatre autres femmes roumaines. Informez-vous donc a Cluj à ce sujet et vous constaterez le fait officiellement.*

ETIENNE POP. — *Ordonnez une enquête. Depuis deux ans il y a huit cours martiales qui condamnent les Roumains d'Ardeal.*

A. VAIDA. — *Vous avez fermé des centaines d'écoles.*

URMANCZY. — *Parce que vos instituteurs s'enfuient du pays!*

A. VAIDA. — *Vous avez eu une politique agraire criminelle : les invalides de guerre ne peuvent pas obtenir un morceau de terre.*

ETIENNE POP. — *Parce que les magnats hongrois exploitent l'Ardeal.*  
(Bruit!)

A. VAIDA. — *Cette monarchie a toujours été en retard sur les idées du temps. Maintenant il ne s'agit plus de discuter, il s'agit de donner aux nationalités non-magyares le droit de s'organiser elles-mêmes. Cette question est aujourd'hui une question internationale, elle est devenue une question d'honneur pour l'humanité.*

ETIENNE POP. — *Nous en rendons grâce à Dieu.* Cluj

A. VAIDA. — *Soyez assurés que la nation roumaine tout entière parle par ma bouche et que je n'ai fait que donner une expression aux pensées et aux sentiments dont tous les cœurs roumains sont pénétrés.*

---

Dans la séance du Comité du 10 novembre qui a eu lieu 34, rue des Vignes, M. D. Comsa a été nommé vice-président à la place de M. Vuia, nommé secrétaire général. On a accepté la démission de M. Plechoyano qui était secrétaire de rédaction de la revue. MM. Comsa et Vuia sont chargés du contrôle des articles de la revue.

M. le général Iliesco n'a jamais fait partie de la rédaction de notre Revue. Il a été et il est encore membre du comité national. Il a donné son concours à côté d'autres Roumains à la publication de cette revue. La responsabilité morale des publications du bulletin depuis le numéro 12 du 1<sup>er</sup> novembre incombe en premier lieu à MM. Comsa et Vuia et en second lieu au comité national, qui a approuvé, de nouveau dans sa séance du 10 novembre, l'attitude politique de cette revue.

---

## NOTES & DOCUMENTS

### Télégramme du roi George au roi de Roumanie

Le télégramme suivant a été adressé par le roi George au roi de Roumanie, le 11 novembre :

A l'occasion de la conclusion de l'armistice avec l'Allemagne, j'envoie un message de salutation amicale à votre vaillant pays, dont les souffrances et l'endurance n'ont pas été oubliées par nous à l'heure de nos réjouissances.

Les vainqueurs de Marasesti peuvent être assurés que leurs exploits et sacrifices n'autont pas été vains, et ils peuvent maintenant regarder l'avenir avec un espoir nouveau, une confiance nouvelle.

Mes pensées ont été constamment avec vous et la reine pendant tous les sombres jours que votre pays a passés.

### Un ultimatum de la Roumanie au Maréchal Mackensen

L'ultimatum suivant a été transmis par le gouvernement roumain samedi à 21 heures au feld-maréchal Mackensen :

« Pour empêcher que la Roumanie soit encore transformée en un champ de bataille, il est de toute nécessité que les troupes allemandes, dans un délai de vingt-quatre heures, quittent le territoire roumain. Passé ce délai, les troupes allemandes doivent déposer les armes et s'abstenir de toutes destructions et de violences dont le gouvernement allemand sera rendu responsable. »

« Nous attendons jusqu'à demain vingt et une heures la réponse, en cas contraire, nous sommes obligés d'employer la force pour atteindre le dit résultat. »

### Une proclamation du roi de Roumanie

Le roi vient de signer la proclamation suivante :

« Les circonstances nous donnent de nouveau la possibilité de réaliser ce que je vous ai promis et que, dans mon cœur, je n'ai pas cessé de vouloir. Mon gouvernement réalisera les réformes constitutionnelles qui assurent à tous les citoyens le suffrage universel et aux paysans la propriété de deux millions d'hectares de la grande propriété privée, ainsi que les terres du domaine de la couronne, de l'Etat et des établissements de bienfaisance. Sur la base de ces réformes, nous assurerons la vie sociale et économique avec plus de justice et plus de profit pour tous ceux qui travaillent.

« Mon gouvernement prendra sans tarder les mesures voulues pour que ces réformes deviennent des réalités dans l'ancien royaume et en Bessarabie ; nous voulons que la parole donnée soit réalisée.

« Roumains, plus que jamais le pays a besoin aujourd'hui de l'union de tous ; toute incitation à la haine et aux discussions est nuisible et coupable : ce n'est que grâce à la concorde et à l'ordre que nous pourrons accomplir nos hauts devoirs civiques. Je m'adresse à vous avec amour et confiance, certain que je trouverai chez vous les mêmes sentiments d'affection et de confiance en votre roi, qui par notre union, apporteront à notre chère Roumanie force et progrès. »